

DECRET N°81-379 du 3 Novembre 1981

chargeant le Camarade Girigissou GADO, Ministre des Travaux Publics, de la Construction et de l'Habitat, de l'intérim du Camarade Gratien CAPO-CHICHI, Ministre de l'Alphabétisation et de la Culture Populaire pour compter du 2 Novembre 1981.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance n° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le décret n° 80-39 du 12 février 1980 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

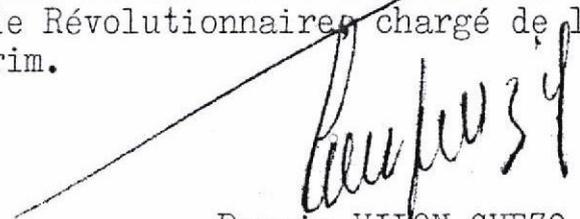
VU le décret n° 81-378 du 2 novembre 1981 chargeant le Camarade Romain VILON-GUEZO, Premier Vice-Président de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire, de l'intérim du Président de la République pour compter du 2 Novembre 1981.

DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 2 Novembre 1981, le Camarade Girigissou GADO, Ministre des Travaux Publics, de la Construction et de l'Habitat assure l'intérim du Ministre de l'Alphabétisation et de la Culture Populaire pendant l'absence du Camarade Gratien CAPO-CHICHI.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 3 Novembre 1981
pour le Président de la République
absent, le Premier Vice-Président du
Comité Permanent de l'Assemblée Natio-
nale Révolutionnaire chargé de l'in-
térim.


Romain VILON-GUEZO

Ampliations : PR 6 CC du PRPB 4 ANR 4 CPC 6 SGG 4 SPD 2 MTPCH-
MACP 6 Autres Ministères 20 DPE-DAJL-INSAE 6 IGE et ses Sections
4 DAN 2 DCCT 1 ONEPI-Gde Chanc. 2 UNB-ISJ-BN 2 BCP 1 JORPB 1.-